



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

**Mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration
et pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées
et régulières**

*Septième Réunion mondiale des présidents et secrétariats
des processus consultatifs régionaux, interrégionaux
et mondiaux sur la migration*

**OBJECTIFS DE LA SESSION ET
QUESTIONS VISANT A ORIENTER LES DISCUSSIONS**

Objectif de la réunion

La septième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs régionaux sur la migration, qui a pour thème « Mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration et pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » a pour but :

- i) D'offrir aux mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration [MCIM, y compris les processus consultatifs régionaux sur la migration, les forums interrégionaux sur la migration et les processus mondiaux sur la migration] et à leurs principaux partenaires régionaux l'occasion de réfléchir ensemble à leur **rôle** dans les travaux préparatoires en vue de l'adoption d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ci-après le « pacte mondial ») ;
- ii) De recueillir et d'examiner les bonnes pratiques existantes (politiques, lois, projets, institutions, fonds, etc.) et d'autres **contributions** de fond (recommandations, solutions novatrices, principes et approches communs pour faire face aux migrations internationales sous tous leurs aspects, etc.) qu'il convient de prendre en considération lors de la formulation du pacte mondial ; et
- iii) D'identifier les questions et lacunes prioritaires, et d'envisager la possibilité de **partenariats** en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du pacte mondial.

Sujets à traiter à la septième Réunion mondiale des PCR

- ⇒ Quel rôle les MCIM peuvent-ils jouer dans le processus devant conduire au pacte mondial ?
- ⇒ Quelles sont les recommandations concrètes, bonnes pratiques, solutions novatrices, approches communes face aux migrations internationales que les MCIM peuvent formuler au sujet :
 - i) des principes, engagements et accords concernant les migrations internationales sous tous leurs aspects qui pourraient sous-tendre un cadre global de coopération internationale sur les migrants et la mobilité humaine et renforcer la gouvernance et la coordination mondiales s'agissant des migrations internationales¹ ?
 - ii) d'engagements concrets, de moyens de mise en œuvre et d'un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre² ?
 - iii) de chacun des thèmes et éléments du pacte mondial (tels qu'ils figurent dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants³ et dans les Modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial⁴) ?

¹ Déclaration de New York, Appendice II, paragraphe 2.

² Résolution relative aux modalités du pacte mondial, paragraphe 2.

- ⇒ Comment les MCIM peuvent/devraient-ils soutenir leurs Etats Membres dans les négociations intergouvernementales relatives au pacte mondial ?
- ⇒ Quels partenariats les MCIM peuvent-ils suggérer pour ce qui est des travaux préparatoires, de la mise en œuvre et du suivi du pacte mondial ?

³ Déclaration de New York, Appendice II, paragraphe 8.

⁴ Résolution relative aux modalités du pacte mondial, paragraphe 15.

Objectifs de la session et questions visant à orienter les discussions.

Session 1. Contributions des processus mondiaux sur la migration au pacte mondial sur les migrations

Objectifs :

- ⇒ Informer les participants des contributions des dialogues mondiaux sur la migration au pacte mondial qui peuvent présenter un intérêt également à l'échelle régionale.
- ⇒ Etudier la possibilité de partenariats entre les dialogues mondiaux et des acteurs régionaux dans le cadre des travaux préparatoires du pacte mondial.

Questions visant à orienter les discussions

- ⇒ Quel rôle les processus mondiaux sur la migration peuvent-ils jouer dans l'élaboration du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ?
- ⇒ Quelles sont, parmi les bonnes pratiques proposées par les processus mondiaux sur la migration, celles qui peuvent présenter un intérêt à l'échelle régionale et être reproduites par les PCR/FIR et leurs partenaires régionaux ?
- ⇒ Quels partenariats les processus mondiaux peuvent-ils suggérer pour ce qui est des travaux préparatoires, de la mise en œuvre et du suivi du pacte mondial ?

Session 2. Pacte mondial sur les migrations : contributions et recommandations par région

Objectifs (groupes de discussion et plénière) :

- ⇒ Examiner les points de vue des PCR, des FIR, des processus mondiaux sur la migration et de leurs principaux partenaires (tels que les commissions régionales des Nations Unies et les organisations économiques régionales) quant à leur rôle dans les préparatifs, la mise en œuvre, le suivi et l'examen du pacte mondial.
- ⇒ Faire l'inventaire des bonnes pratiques (politiques, lois, projets, institutions, fonds, etc.), des solutions novatrices, des principes et approches communs pour faire face aux migrations internationales sous tous leurs aspects, ainsi que de toutes les autres contributions qui peuvent présenter un intérêt pour les préparatifs du pacte mondial et être reproduites dans d'autres régions ou généralisées à l'échelle mondiale.
- ⇒ Identifier les éventuelles questions et lacunes devant également être prises en considération dans le pacte mondial.
- ⇒ Identifier les partenariats qu'il conviendrait de nouer en vue des préparatifs, de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du pacte mondial, ainsi que les difficultés connexes.
- ⇒ Formuler des recommandations sur le rôle potentiel des MCIM/PCR dans les préparatifs, la mise en œuvre, le suivi et l'examen du pacte mondial, ainsi que sur leur contribution en la matière, y compris sur les partenariats nécessaires à cet égard.
- ⇒ Sélectionner, parmi les bonnes pratiques et autres contributions au pacte mondial identifiées pendant les discussions en groupe, celles qui peuvent s'appliquer à toutes les régions.

Questions visant à orienter les discussions

Session 2 Groupes de discussion

- ⇒ Quel rôle les MCIM peuvent-ils jouer dans l'élaboration du pacte mondial ?
- ⇒ Quelles sont les recommandations concrètes, bonnes pratiques, solutions novatrices, approches communes face aux migrations internationales que les MCIM peuvent formuler au sujet :
 - i) des principes, engagements et accords concernant les migrations internationales sous tous leurs aspects ?
 - ii) d'engagements concrets, de moyens de mise en œuvre et d'un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre ?
 - iii) de chacun des thèmes et éléments du pacte mondial (tels qu'ils figurent dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et dans les Modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial) ?

- ⇒ Quelles sont les lacunes en matière de gestion et de gouvernance des migrations qui doivent être prises en considération en priorité dans le cadre des travaux préparatoires du pacte mondial ?
- ⇒ Quels partenariats les MCIM peuvent-ils suggérer pour ce qui est des travaux préparatoires, de la mise en œuvre et du suivi du pacte mondial ?
- ⇒ Comment les MCIM peuvent-ils soutenir leurs Etats Membres dans les négociations intergouvernementales relatives au pacte mondial ?

Session 2 Discussion en plénière

- ⇒ Quelles bonnes pratiques et autres contributions de fond ont été identifiées dans chaque groupe de discussion ?
- ⇒ Quelles recommandations ont été formulées dans chaque groupe de discussion ?
- ⇒ Quels points ont fait l'objet d'un accord ou d'un désaccord général dans chaque groupe de discussion ?
- ⇒ Quelles conclusions sont concordantes et/ou ont été répétées dans tous les groupes de discussion ?
- ⇒ Parmi les contributions de fond et les bonnes pratiques régionales, quelles sont celles qui peuvent s'appliquer à toutes les régions ainsi qu'à l'échelle mondiale ?
- ⇒ Quelles recommandations générales issues de la septième Réunion mondiale des PCR doivent être transmises aux cofacilitateurs du pacte mondial pour examen dans le cadre des travaux préparatoires ?

Session 3. Discussion sur le rôle des PCR et autres mécanismes dans le suivi et l'examen du pacte mondial sur les migrations

Objectifs :

Session 3 Discussion sur le suivi du pacte mondial

- ⇒ Suggérer des moyens de mise en œuvre possibles et un cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre du pacte mondial.
- ⇒ Discuter du rôle que pourraient jouer les MCIM et leurs partenaires dans le suivi et l'examen du pacte mondial.

Session 3 Discussion sur la participation de partenaires

- ⇒ Identifier les recommandations des partenaires des MCIM concernant le pacte mondial.
- ⇒ Suggérer des engagements concrets devant être pris par les partenaires des MCIM pour ce qui est du pacte mondial.
- ⇒ Formuler les recommandations générales des MCIM et de leurs partenaires concernant le pacte mondial.
- ⇒ Discuter des mécanismes de collaboration entre les MCIM et leurs partenaires quant aux préparatifs, aux négociations et à la mise en œuvre du pacte mondial.

Questions visant à orienter les discussions :

Session 3 Discussion sur le suivi du pacte mondial

- ⇒ Quels moyens de mise en œuvre possibles et quel cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre du pacte mondial les MCIM et leurs partenaires suggèrent-ils ?
- ⇒ Quel rôle les MCIM peuvent-ils jouer dans le suivi et l'examen du pacte mondial, et quels sont les partenariats nécessaires à cet égard ?

Session 3 Discussion sur la participation des partenaires

- ⇒ Quelles sont les recommandations essentielles des partenaires des MCIM (commissions régionales des Nations Unies, organisations intergouvernementales régionales, ONG, milieux universitaires et institutions du secteur privé) pour ce qui concerne le pacte mondial ?
- ⇒ Quelles pratiques efficaces les partenaires des MCIM (commissions régionales des Nations Unies, organisations intergouvernementales régionales, ONG, milieux universitaires et institutions du secteur privé) proposent-ils aux fins d'une réflexion plus large ?
- ⇒ Quelles recommandations générales ont été formulées au sujet de la participation de partenaires dans la perspective du pacte mondial ?

⇒ Comment les partenaires et les MCIM ont-ils collaboré/collaboreront-ils pour ce qui est des préparatifs, des négociations et de la mise en œuvre du pacte mondial ?